

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)

N° : 500-06-000961-181

STUART THIEL

et

BRIANNA THICKE

Demandeurs

c.

FACEBOOK, INC.

et

FACEBOOK CANADA LTD.

Défenderesses

ACTE DE DÉSISTEMENT
(art. 213 C.p.c.)

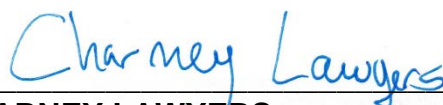
Suite au jugement de l'Honorable Thomas M. Davis, j.c.s. du 29 janvier 2021, les demandeurs, par l'entremise de leurs procureurs soussignés, se désistent de leur demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective contre la défenderesse, Facebook Canada Ltd.

Montréal, le 3 février 2021

Montréal, le 3 février 2021



TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE
Procureurs des demandeurs



CHARNEY LAWYERS
Procureurs des demandeurs

No.: 500-06-000961-181

COUR SUPÉRIEURE

(Actions collectives)

DISTRICT DE MONTRÉAL

STUART THIEL

-et-

BRIANNA THICKE

Demandeurs

c.

FACEBOOK, INC.

-et-

FACEBOOK CANADA LTD

Défenderesses

N/D: 1461-1

BT 1415

ACTE DE DÉSISTEMENT

ORIGINAL

Avocats:

Me André Lespérance

Me Lex Gill

Me Mathieu Charest-Beaudry

TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE, S.E.N.C.

750, Côte de la Place d'Armes, bureau 90

Montréal (Québec) H2Y 2X8

Tel. : 514 871-8385

Fax : 514 871-8800

andre@tjl.quebec

lex@tjl.quebec

mathieu@tjl.quebec